

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 25 novembre 2021	N° 2021-697

Convocation du 18 novembre 2021

Aujourd'hui jeudi 25 novembre 2021 à 15h00 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

Mme Christine BOST à Mme Véronique FERREIRA
M. Alexandre RUBIO à Mme Josiane ZAMBON
M. Baptiste MAURIN à Mme Françoise FREMY
Mme Stephanie ANFRAY à M. Bruno FARENIAUX
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie JUQUIN
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Pascale BRU

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Pierre HURMIC à Mme Claudine BICHET de 14h30 à 15h20 et à partir de 17h10 le 26 novembre
M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Pascale BRU à partir de 18h45 le 25 novembre et à partir de 16h36 le 26 novembre
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean TOUZEAU à Mme Josiane ZAMBON à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Bernard-Louis BLANC à Mme Claudine BICHET le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Jean-François EGRON à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à Mme Laure CURVALE à partir de 17h24 le 25 novembre
Mme Brigitte TERRAZA à M. Frédéric GIRO à partir de 17h06 le 26 novembre
Mme Brigitte BLOCH à Mme Laure CURVALE à partir de 18h19 le 25 novembre
Mme Brigitte BLOCH à M. Patrick PAPADATO à partir de 17h le 26 novembre
Mme Andréa KISS à Mme Brigitte TERRAZA le 25 novembre
M. Patrick PAPADATO à Mme Céline PAPIN de 12h à 14h30 le 26 novembre
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 18h19 le 25 novembre

Mme Marie-Claude NOEL à M. Patrick PAPADATO à partir de 15h06 le 26 novembre

M. Nordine GUENDEZ à Mm Myriam BRET le 26 novembre
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI à partir de 17h32 le 25 novembre et le 26 novembre
Mme Amandine BETES à M. Serge TOURNERIE le 25 novembre et à partir de 16h45 le 26 novembre
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 26 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Béatrice SABOURET à partir de 18h20 le 25 novembre
Mme Simone BONORON à Mme Eva MILLIER de 10h43 à 14h30 le 26 novembre
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à Mme Françoise FREMY à partir de 16h50 le 26 novembre
M. Gérard CHAUSSET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 17h20 le 26 novembre
Mme Camille CHOPLIN à Mme Eve DEMANGE le 25 novembre
M. Max COLES à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Didier CUGY à M. Olivier CAZAUX à partir de 12h24 le 26 novembre
Mme Laure CURVALE à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH de 10h20 à 12h32 le 26 novembre
Mme Nathalie DELATTRE à M. Alain CAZABONNE à partir de 18h11 le 25 novembre

Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET le 26 novembre
Mme Fabienne DUMAS à Mme Géraldine AMOUROUX à partir de 15h55 le 26 novembre
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS à partir de 14h30 le 26 novembre

M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Nicolas FLORIAN à M. Dominique ALCALA à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Guillaume GARRIGUES à M. Fabrice MORETTI à partir de 18h08 le 25 novembre
M. Maxime GHESQUIERE à M. Olivier CAZAUX le 26 novembre
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Nadia SAADI le 25 novembre
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Sylvie JUSTOME à Mme Nadia SAADI à partir de 17h50 le 25 novembre
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU le 25 novembre et à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Gwénaél LAMARQUE à Mme Karine ROUX-LABAT à partir de 17h le 26 novembre
Mme Fannie LE BOULANGER à Mme Anne LEPINE à partir de 18h25 le 25 novembre
Mme Harmonie LECERF à Mme Delphine JAMET à partir de 18h15 le 25 novembre
M. Jacques MANGON à M. Thierry MILLET à partir de 18h40 le 25 novembre et le 26 novembre
M. Stéphane MARI à Mme Fabienne HELBIG à partir de 15h50 le 26 novembre
Mme Eva MILLIER à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h40 le 26 novembre
M. Jérôme PEScina à M. Christophe DUPRAT à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY à partir de 18h40 le 25 novembre
M. Michel POIGNONEC à M. Fabrice MORETTI à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 13h17 le 26 novembre
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 12h26 le 26 novembre
Mme Marie RECALDE à M. Bruno FARENIAUX à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Fabien ROBERT à M. Michel LABARDIN à partir de 14h30 le 26 novembre
Mme Nadia SAADI à Mme Harmonie LECERF à partir de 17h le 26 novembre
Mme Béatrice SABOURET à M. Jean-Marie TROUCHE à partir de 16h30 le 26 novembre
M. Emmanuel SALLABERRY à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 14h30 le 26 novembre
M. Kévin SUBRENAT à M. Dominique ALCALA à partir de 17h23 le 25 novembre
M. Thierry TRIJOLET à Mme Anne-Eugénie GASPARD à partir de 15h30 le 26 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON jusqu'à 18h40 le 25 novembre
Mme Agnès VERSEPUY à M. Christophe DUPRAT à partir de 18h40 le 25 novembre et à partir de 12h02 le 26 novembre

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

Absent en application de l'article 7 du règlement intérieur : M. Marc MORISSET le vendredi 26 novembre

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 25 novembre 2021	Délibération
	Direction générale Valorisation du territoire Mission rayonnement et équipements métropolitains	N° 2021-697

**Stade Matmut Atlantique - Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de
la société Stade Bordeaux Atlantique (SBA) - Information**

Madame Brigitte BLOCH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 10.5.2 du contrat de partenariat, le cocontractant, Stade Bordeaux Atlantique (SBA), a établi et transmis à Bordeaux Métropole, le 30 avril 2021, un rapport annuel devant permettre le suivi de l'exécution du contrat de partenariat du stade Matmut Atlantique pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

1. Synthèse de l'exercice 2020

L'exercice 2020 est le sixième exercice d'exploitation du contrat de partenariat, conclu pour une durée de 30 ans.

Au regard des montants d'actifs disponibles et de passifs exigibles, se pose la question de la continuité d'exploitation. Le Comité de surveillance a arrêté les comptes 2020 en mars 2021 *en application du principe de continuité* d'exploitation mais prévient qu'il en serait peut-être différemment en 2021 *dans l'hypothèse où la renégociation avec la Collectivité n'aboutit pas dans le cadre de la revoyure quinquennale.*

Les faits marquants et particulièrement significatifs ont été nombreux en 2020 :

- Une crise sanitaire entraînant à partir de mars 2020 d'importantes restrictions d'activité et donc une baisse drastique (- 95 %, - 6,9 M€) du chiffre d'affaires des événements.
- Le dénouement du litige lié à l'Euro 2016 au profit de SBA permettant une amélioration du résultat de l'exercice 2020 de l'ordre de 685 K€.
- La suspension des Recettes nettes garanties (RNG) accordée par la Métropole couvrant la période du 12 mars au 31 décembre 2020 en application de l'article 21.1 relatif à la Force majeure en raison de la crise sanitaire.
- Un ajustement des RNG basé sur le rapport des recettes annexes estimées aux recettes annexes prévues dans le modèle financier, méthode convenue entre les parties dans le respect du contrat de partenariat et de son article 21.1 relatif à la Force majeure. Cet ajustement a permis à SBA d'amoindrir ses charges de l'exercice 2020 de 2,46 M€.
- L'activation par SBA du premier alinéa de l'article 14 du contrat de partenariat prévoyant une clause de revoyure quinquennale, après la remise d'un mémoire technique par SBA le 22 janvier 2021 à Bordeaux Métropole. Les informations

complémentaires, demandées par la Métropole et reçues le 19 juin 2021, sont en cours d'analyse au moment de la rédaction du rapport.

L'exploitation du stade

Concernant l'exploitation, l'exercice 2020 s'inscrit dans un contexte très particulier lié à la crise sanitaire et pouvant se résumer en quelques points :

- Une fermeture de l'équipement du 16 mars au 11 juillet 2020, suivie de plusieurs vagues de décisions gouvernementales contraignantes.
- Un maintien des opérations de maintenance et d'entretien du bâtiment et de la pelouse, dans l'attente de la reprise du championnat de Ligue 1.
- Une activité globale du site réduite :
 - o accueil de quelques séminaires et de l'Ecole supérieure de gestion (ESG) ;
 - o aucun événement culturel, ni sportif autres que les matchs du Football club des Girondins de Bordeaux (FCGB) ;Ces derniers ont pu reprendre en juillet. Toutefois, seuls 14 matchs, contre 22 en 2019, dont 5 sur la saison 2019/2020, ont été joués avec une jauge normale. Sur la saison 2020/2021, 2 matchs ont pu se tenir en présence de public. La jauge était cependant de 5 000 personnes. Les matchs suivants se sont déroulés à huis-clos ;
- Pas de deuxième actualisation du programme de Gros entretien et renouvellement (GER). Elle devait intervenir fin 2020.

Il est nécessaire de noter que malgré cette année particulière, Bordeaux Métropole, la ville de Bordeaux et SBA se sont projetées sur l'avenir :

- En candidatant et obtenant l'accueil de matchs de la Coupe du Monde de rugby en 2023 ainsi que de football féminins et masculins dans le cadre du Tournoi Olympique des JO 2024 ;
- En continuant à travailler au développement de nouveaux axes de gestion environnementale du site (gestion des déchets, mobilités douce...).

Les indicateurs financiers

En 2020, année atypique du fait de la crise sanitaire et du fort repli d'activité engendré, l'agrégation du résultat d'exploitation (- 1 770 K€), du résultat financier (- 2 367 K€) et du résultat exceptionnel

(+ 2 949 K€) aboutit à un résultat net de l'exercice 2020 déficitaire de - 1 188 K€.

Le résultat net 2020 est à comparer avec celui de 2019 de - 2 782 K€, soit une amélioration de

+ 1 594 K€ (+ 57 %).

Sans le dénouement du litige lié à l'Euro 2016 (+ 685 K€) et un ajustement des RNG (+ 2 460 K€), toute chose égale par ailleurs, le résultat net aurait été de - 4 333 K€ (soit une dégradation de près de 56 % ou 1 551 K€ par rapport à 2019).

Les flux intra-groupes, correspondant aux facturations réciproques entre SBA et les groupes de ses actionnaires (Vinci et Fayat), représentent 3 391 K€ en 2020. Il s'agit, d'une part, d'achats et charges externes (3 068 K€, soit 48 % de ce poste), d'achats d'immobilisations (2 K€), d'intérêts de rémunération de comptes courants (362 K€) et, d'autre part, de ventes (40 K€). Les taux de marge appliqués sur ces flux sont inconnus de Bordeaux Métropole.

Le résultat net 2020 est également à comparer avec celui présenté dans le modèle financier (résultat prévisionnel) qui est pour la même période de - 669 K€, soit un écart défavorable entre réel et prévisionnel de 519 K€.

Depuis le début du contrat et jusqu'au 31/12/2020, le résultat net est déficitaire (- 17 578 K€) et bien au-delà des prévisions (- 6 073 K€), soit un écart défavorable de - 11 505 K€ principalement généré par :

- L'activité principale : - 10 416 K€ dont :
 - o - 9 799 K€ sur la « structure » (R4). Cette activité est prévue à l'équilibre sur la durée du contrat dans le modèle financier (positive jusqu'en 2028, négative

après). Au 31/12/2020, la marge devait être de + 2 895 K€, elle est finalement de - 6 904 K€ d'où un delta de - 9 799 K€.

- o - 4 308 K€ sur l'entretien et la maintenance (R2 et R3). Cette activité devait être strictement équilibrée selon le modèle financier. Au 31/12/2020, la marge devait être de - 25 K€, elle est finalement de - 4 333 K€ d'où un delta de - 4 308 K€.
- o + 3 691 K€ sur le « financement » (R1). Le modèle financier prévoyait que cette activité soit bénéficiaire (+ 24 556 K€, négative jusqu'en 2034, positive après). Cette marge prévisionnelle représente la rémunération de l'apport en capital sous forme de dividendes. Au 31/12/2020, la marge devait être de - 8 943 K€, elle est finalement de - 5 252 K€, soit une amélioration + 3 691 K€, qui provient essentiellement des intérêts de la dette subordonnée des actionnaires intégrée au capital fin 2015.

Par nature comptable, l'écart défavorable de - 10 416 K€ est essentiellement généré par les charges de personnel salarié et non salarié (- 7 162 K€), honoraires, études (- 3 929 K€), amortissements (- 1 840 K€), entretien et maintenance (- 1 588 K€), charges financières nettes (- 1 444 K€), produit des redevances (- 1 044 K€), énergie et fluides (- 1 039 K€), assurances (+ 599 K€), autres produits (+ 1 104 K€), intérêts de la dette subordonnée des actionnaires, abandonnée (+ 6 812 K€).

- Les activités annexes (ventes de l'activité propre de SBA soit les événements, partenariats et autres activités) : - 814 K€.
- Les charges liées à la période préalable à la mise à disposition du stade, nulles dans le modèle financier : - 274 K€.

Malgré les montants d'actifs disponibles et de passifs exigibles, le Comité de surveillance de l'exploitant, Stade bordeaux Atlantique, a arrêté les comptes 2020 *en application du principe de continuité* d'exploitation.

2. Les perspectives 2021

Le contexte de crise sanitaire se poursuit en 2021, ce qui pèsera significativement sur les recettes de cet exercice. Les mesures de déconfinement annoncées le 29 avril 2021 ne prévoient pas de retour à des conditions de fonctionnement proches de la normale avant le 30 juin 2021, date à partir de laquelle une reprise de l'activité pourrait être envisagée sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire locale. Toutefois, le 3ème trimestre 2021 restera fortement impacté par la crise sanitaire du fait du report des concerts initialement programmés en juillet et de l'absence de réservations en séminaires et conventions. Une exploitation normale de l'équipement pourrait être envisagée fin 2021 sous réserve de la demande des clients et au vu de la jauge autorisée pour le match de rugby France-Géorgie le 14 novembre 2021.

Les négociations liées à l'activation de la clause contractuelle de revoyure, commencées en 2020, se poursuivent en 2021.

La question de la continuité d'exploitation pourrait se poser selon le Comité de surveillance de SBA *dans l'hypothèse où la renégociation avec la Collectivité n'aboutirait pas*.

La situation du FCGB, club résident du stade Matmut Atlantique, finalement racheté le 23 juillet 2021 par la société Jogo Bonito Group, reste un sujet de préoccupation pour l'exploitant.

La Métropole, en lien avec la ville de Bordeaux et l'exploitant, travaille à l'accueil de grands événements d'intérêt métropolitain au cœur de cet équipement avec notamment 5 matchs de la coupe du monde de rugby en 2023 et au moins 6 matchs de football dans le cadre des Jeux Olympiques 2024.

Ceci étant exposé, il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées – Communication effectuée.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 novembre 2021

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 2 DÉCEMBRE 2021	Pour expédition conforme, la Vice-présidente,
PUBLIÉ LE : 2 DÉCEMBRE 2021	 Madame Brigitte BLOCH